

Article 1:

L'association "Motos et Scooters anciens de Roquebrune Cap Martin" organise son 12ème Rassemblement de motos et scooters anciens les 29 et 30 juillet 2006. Cette manifestation comprend plusieurs balades sur routes ouvertes durant lesquelles toute notion de vitesse ou de compétition est exclue. A chaque étape, les véhicules seront exposés au public.

Article 2:

Le rassemblement est ouvert exclusivement aux motos, scooters et side-cars fabriqués avant 1970, immatriculés et assurés conformément aux règles du code de la route. Tous véhicules de fabrication postérieure à 1970, et notamment les Vespa PX, se verront refusés, à l'exception de modèles qui pourraient présenter un intérêt technique ou historique particulier, et des véhicules d'encadrement expressément désignés par les organisateurs.

Article 3:

Tous les participants, pilotes et passagers, s'engagent à respecter le présent règlement ainsi que les consignes qui leur seront communiquées par l'équipe d'encadrement au fur et à mesure de l'avancement du programme. En tout état de cause, chaque participant devra se conformer aux règles du code de la route, notamment en ce qui concerne le port du casque, le respect des limitations de vitesse, permis de conduire, carte grise et autres documents obligatoires. Il appartiendra en outre à chacun de veiller à modérer sa consommation d'alcool. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle et /ou d'accident résultant d'un comportement excessif d'un participant.

Article 4:

L'organisation déclare avoir souscrit une assurance obligatoire garantissant sa responsabilité civile. L'organisation décline par ailleurs toute responsabilité en cas de panne, accident, dégradation ou vol.

L'inscription comprend :

Les apéritifs et raffraichissements inscrits au programme Les repas du samedi midi et soir L'entrée au bal le samedi soir Le petit déjeuner du dimanche Le repas du dimanche midi à Roquebrune village Un souvenir de la manifestation Un sachet contenant le T. Shirt de la manifestation et des surprises

AVANT PROGRAMME

Samedi 29 juillet 2006

- * De 8h00 à 10h00 : Inscription et accueil des participants sur la place du marché de Carnolès.
- * 10h00 : Départ en convoi pour une journée de balade touristique dans l'arrière pays (environ 100 kilomètres). (Roquebrune Cap Martin La Turbie Peille L'Escarène Berre les Alpes Contes Levens Tourette Levens Aspremont Colomars Falicon St André La Trinité Laghet La Turbie Roquebrune)
- 13h00 : apéritif et repas de midi à Levens
- * 15h00 : Poursuite de la balade
- * 18h30 : Regroupement et verre de l'amité sur la place du marché de Carnolès offert par le bar Les Allobroges.
- 19h30: Départ pour le Village
- * 20h00*: Repas et grand bal au village médiéval de Roquebrune au cours duquel seront récompensés tous les clubs participants.
 - * Pour les véhicules inscrits : Parking fermé et gardé à Roquebrune village de 20h à 1h30

Dimanche 30 juillet 2006

- * De 8h à 10h : Accueil des participants pour le petit déjeuner, et dernières inscriptions à Roquebrune village.
- * 10 h00 : Départ pour une balade panoramique (environ 40 km) (Roquebrune Cap Martin -La Turbie - Peille - Col des Banquettes - Ste Agnès - Gorbio et retour sur Roquebrune Cap Martin).
- * 12h00 : apéritif offert par la Commune de Gorbio
- * 12h45**: Retour à Roquebrune Village pour un grand repas servi au restaurant "La Grotte" sur la place des Deux Frères
- 15h30 : Clôture de la manifestation sur la Place de la République au Village de Roquebrune : remerciements, souvenir de la manifestation remis à chaque participant, et cocktail de clôture offert par la municipalité.
- ** Pour les véhicules inscrits : Parking fermé et gardé à Roquebrune village pendant la durée du repas.



Bulletin à renvoyer impérativement avant le 15 juillet 2006 Je soussigné(e). Nom: Prénom: Adresse: Code Postal: M'engage à participer au "12° Rassemblement de Motos et Scooters Anciens" de Roquebrune Cap Martin avec le véhicule suivant : Margue : Type : Cylindrée: Année : Club : Je m'inscris pour : O Une journée : Samedi Dimanche O Nombre de personnes : x 35 € : € Enfant de moins de 12 ans : x 30 € : € Oeux jours : Nombre de personnes : x 50 € : € Enfant de moins de 12 ans : × 30 € : € Je joins le chèque correspondant libellé à l'ordre de "Motos et Scooters Anciens de RCM".

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à

Signature:

le respecter".

ORGANISÉ

Avec le soutien du Conseil Général, de la municipalité de Roquebrune Cap Martin et de l'Office du Tourisme, avec la participation de la commune de Gorbio.

Avec l'aide de :

Marché U Roquebrune . Menton des restaurants

La Grotte Le Solenzara Le St Yves (Ste Agnès) Hotel Victoria

des entreprises

Da Costa Monaco
Connexion Menton
Aux Deux Roues
Motul
Bocca Fina Pizza
Station Esso du Stade
Le Bar Bar

et l'amicale collaboration :

CB Sécurité

Des Coqs Roquebrunois Les Allobroges

Du Club Bouliste:

du village de RCM



Pour tous renseignements concernant les possibilités d'hébergement de la région : Office du Tourisme 04 93 35 62 87

Hôtels Partenaires

Hôtel Victoria*** . RCM . Tél 04 93 35 65 90

Hôtel Le Grand Cap . RCM. Tél. 04 93 28 42 13

Accueil privilégié pour

les participants au rassemblement



"Motos et Scooters Anciens de Roquebrune Cap Martin" Hotel de Ville - 06190 Roquebrune Cap Martin Tél/fax 04 93 57 06 58 www.motoscootrcm.net



Organisé par "Motos et Scooters Anciens de Roquebrune Cap Martin"